

# **Les laïcs appartiennent-ils à la prélature, ou sont- ce seulement les prêtres ?**

28 nov. 2007

Les uns et les autres appartiennent également à la prélature. En celle-ci, comme dans l'Église entière et chacune de ses parties, il y a une égalité fondamentale entre tous les fidèles quant à la dignité et la mission de chrétiens, en même temps qu'une diversité essentielle du point

de vue du sacerdoce. Cette diversité est le fondement de la coopération organique entre prêtres et laïcs dans l'unique mission de l'Église.

Concevoir la prélatrice comme une institution formée uniquement par des prêtres contredirait autant la réalité de l'Opus Dei que la nature propre des prélatrices, dans ce qu'elle représente de nouveau. Cela reviendrait à voir les prélatrices comme des associations de prêtres incardinés dans celles-ci : de telles institutions existent et sont assurément très importantes dans la vie de l'Église, mais elles sont essentiellement distinctes des prélatrices, en raison de leur caractère associatif et exclusivement cléricale.

Ceci étant, au-delà de la prélatrice, l'Opus Dei comprend aussi une association de prêtres, la Société sacerdotale de la Sainte Croix, inséparable de la prélatrice. La

Société sacerdotale de la Sainte Croix ne s'occupe que de la vie spirituelle de ses membres, pas de leur travail pastoral. Celui-ci ne change en rien du fait qu'ils en font partie. À cette association appartiennent les prêtres de la prélatrice ainsi que d'autres prêtres diocésains qui ont reçu eux aussi la vocation à l'Opus Dieu, pour se sanctifier dans leur vocation sacerdotale. Ils ne constituent pas un groupe à part, mais font en sorte que leur ministère et leur insertion dans le diocèse, lieu propre de leur service de l'Église, soient de plus en plus féconds, dans une pleine et cordiale obéissance à l'évêque diocésain, seule autorité ecclésiastique dont ils dépendent, et dans une union fraternelle avec tous les autres prêtres.

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
dev.opusdei.org/fr-fr/article/les-laics-  
appartiennent-ils-a-la-prelature-ou-  
sont-ce-seulement-les-pretres/](https://dev.opusdei.org/fr-fr/article/les-laics-appartiennent-ils-a-la-prelature-ou-sont-ce-seulement-les-pretres/) (8 août  
2025)